



## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

N'Djamena, le 27 juillet 2021

### Signature d'un partenariat entre la République du Tchad et l'ONG Noé pour la gestion du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré



Le 26 juillet 2021, le Ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable du Tchad, Monsieur Mahamat Ahmat Lazina, et le Président de Noé, Monsieur Arnaud Greth, ont signé à N'Djamena un accord de partenariat pour confier la gestion du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré à l'ONG française pour une durée de 15 ans. Après le Niger et le Congo, un accord de partenariat de ce type est le troisième mis en œuvre par Noé.

#### Un joyau de la biodiversité tchadienne

Le Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré, d'une superficie de **1.350 km<sup>2</sup>**, est situé au sud-ouest du Tchad, dans un gradient d'écosystèmes unique des milieux soudano-sahéliens. Cette mosaïque de savanes soudanaises, de forêts galeries, de rivières, de plaines alluviales et de lacs fait de cette aire protégée une des plus diversifiées du Tchad. Désignée comme zone humide d'importance internationale (site Ramsar), elle accueille de nombreuses espèces emblématiques dont notamment la **3<sup>ème</sup> population d'éléphants** de savane du Tchad, le lamantin (unique au Tchad), l'hippopotame, la girafe Kordofan, le **léopard**, le buffle, l'hippopotame et de nombreuses autres espèces d'ongulés.



Le Complexe fournit des services environnementaux importants dont des zones de pâturage et des ressources halieutiques.

Cependant, son potentiel écologique et culturel est sous une forte pression anthropique ayant pour conséquences la diminution des superficies d'écosystèmes caractéristiques, la perte du couvert

végétal vital pour lutter contre les changements climatiques et la diminution considérable des populations de faune. Face à cette situation, le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable du Tchad et l'ONG Noé, ensemble avec les populations locales, ont décidé de renforcer le statut de protection du cœur du Complexe en Parc National.



Arnaud Greth, Président de Noé : « ***Nous sommes convaincus que nous pouvons faire du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré une vitrine de la conservation de la nature et du développement durable.*** »

## Un modèle de gestion pertinent des Aires Protégées

Pour limiter la dégradation de la biodiversité et le changement climatique, un réseau d'aires protégées bien gérées sur le long terme est indispensable. Malheureusement, beaucoup de ces espaces sauvages sont peu ou mal gérés.

Autorités nationales, bailleurs de fonds et ONG ont donc développé des modèles de partenariats où les gouvernements s'appuient sur les ONG pour assumer la responsabilité de la gestion des aires protégées toute en faisant partie intégrante des organes de gouvernance de l'aire protégée. C'est le cas de ce partenariat avec comme objectif de protéger ce patrimoine naturel, et de l'intégrer au développement socio-économique de la région, contribuant ainsi au maintien de la biodiversité, et améliorant la durabilité de l'exploitation des ressources, au bénéfice des communautés locales.



Pour ce faire, grâce aux partenariats financiers avec l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne, **Noé s'engage à mettre en place les infrastructures et équipements, organiser la surveillance du parc, restaurer les populations animales, coordonner la recherche et le suivi scientifique, mettre en place des activités**

**génératrices de revenus et des filières naturelles, au profit des communautés riveraines.**

Ceci pour que le Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré devienne une véritable vitrine de la conservation de la nature et du développement durable.



Mahamat Ahmat Lazina, Ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable du Tchad : **« La signature de cet accord de partenariat revêt une importance capitale et s'inscrit dans la ligne droite de la politique du gouvernement en matière de protection de l'environnement qui met un accent particulier sur l'implication du secteur privé à travers les partenariats comme mode de gouvernance environnementale »**

## CONTACT PRESSE

Marion MAUUARIN : 06 70 45 02 84 - [presse@noe.org](mailto:presse@noe.org)

[www.noe.org](http://www.noe.org)